

## COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 décembre 2016 à 18 heures

Le 12 décembre deux mil seize à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 08/12/16

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Présents : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, MARCHOIS Fabrice, PERRET Didier, QUATREMER Gilles, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : MARTIN Aline, RICHARD Evelyne,

Pouvoir(s) : MARTIN Aline à HILAIRE Valérie

Secrétaire de Séance : AUDINOS Maryvonne

#### **Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :**

Après délibération le compte-rendu est approuvé par 12 voix POUR et 1 abstention (Fabrice MARCHOIS).

Monsieur le Maire informe que, par manque d'éléments, la délibération n°5 ne sera pas mise en délibéré.

Il propose à l'assemblée qui l'accepte d'ajouter une délibération concernant l'aménagement de la Place Jean Jaurès.

#### **Travaux de rénovation des salles d'animations du Gaucher et de l'isolation extérieure des façades Nord et Est :**

- Attribution de la Maitrise d'œuvre : M. le Maire expose l'objet des travaux de rénovation et d'isolation dont le montant estimatif est de 290 309 euros HT. Après consultations et délibération le Cabinet d'architecte Pascal CARRILLO est retenu à l'unanimité pour en assurer la maitrise d'œuvre.
- Attribution des missions de sécurité : M. le Maire donne lecture des offres de prix reçues pour les missions obligatoires de suivi de travaux. Après délibération et à l'unanimité, l'entreprise SOCOTEC est retenue.
- Demandes de subventions : Le conseil municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire d'effectuer les demandes de subventions auprès de la Région, de l'Etat, du SDE07, des Parlementaires et du Conseil Départemental.

*Arrivée de Mme Marielle STABLO.*

**Aménagement de la Place Jean Jaurès – Monument aux Morts** : Monsieur le Maire expose aux membres du conseil le constat qui fait suite à la mise en œuvre du nouveau sens de circulation et à la poursuite de l'aménagement de la Place Jean Jaurès.

Proposition présentée : déplacement avec mise en valeur du monument dans le périmètre des places René Cassin et Jean Jaurès.

Le projet de déplacement à l'identique dans le périmètre des places est adopté par 11 voix POUR – 2 voix CONTRE (Didier PERRET, Fabrice MARCHOIS) et 1 ABSTENTION (Luc CHAMP).

*Mme Morgane RUBINI quitte la séance pour raisons personnelles.*

**Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017** : Le conseil municipal, après délibération, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du ¼ des crédits ouverts l'année précédente.

**CAPCA – Approbation du rapport de la CLECT sur l'évaluation du coût du transfert du théâtre de Privas** : M. le Maire donne lecture du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) suite au transfert du théâtre de Privas à la CAPCA. Après délibération, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le rapport présenté.

**CAPCA – Signature de la convention relative aux charges supplétives suite au transfert de la compétence enfance/jeunesse** : M. le Maire rappelle que la compétence enfance/jeunesse a été transférée à la CAPCA au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et que son exercice a été confié au CIAS de Privas. La CLECT a identifié des charges de mise à disposition d'équipements, de personnels et de fluides liées à l'accueil de loisirs extrascolaires estimées

pour la commune à 901 euros. Les modalités afférentes aux différentes charges supplétives identifiées dans le cadre de ce transfert de compétence sont fixées par convention entre la CAPCA, la Commune et le CIAS. Après délibération, le conseil, unanime, autorise M. le Maire à signer ladite convention.

*M. Gerben TONKENS quitte la séance pour raisons personnelles.*

**Divers :** Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que la réserve de sécurité feront l'objet d'une mise à jour en 2017.

La séance est levée à 19h30

Gérard Béal,  
Maire de Flaviac



Maryvonne AUDINOS,  
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Maryvonne Audinos', is written over the printed name of the secretary.